



16 et 17 avril 2011



## Dossier d'inscription

**A compléter dans sa totalité et à renvoyer avec votre règlement par chèque : inscription 80 € / équipier + caution dossard 10 €, soit un montant de 90 € à l'ordre de l'Office du tourisme de Risoul à l'adresse suivante : Office du Tourisme – Bat d'accueil – 05600 Risoul 1850**

### L'inscription comprend :

- le tee shirt « collector » de l'édition
- le forfait remontées mécaniques 2 jours
- dotation publicitaire des partenaires
- l'ensemble des ravitaillements
- le déjeuner du dimanche
- la location du raft ou canoë gonflable et tous les accessoires nécessaires
- les transports en bus entre la Durance et la station des participants et des V.T.T
- le gardiennage des V.T.T dans un parc fermé
- l'utilisation d'un poste de lavage pour les vélos.

**A noter : vous avez la possibilité de composer des équipes de :**

- 2 personnes (canoë gonflable sur la rivière)
  - 4, 5, 6 personnes (rafting sur la rivière)

**Je vérifie que mon dossier est complet :**

- ü Dossier d'inscription rempli
- ü Règlement par chèque
- ü Certificat médical
- ü Attestation sur l'honneur concernant la capacité à nager 25 m et à s'immerger
- ü Attestation responsabilité civile individuelle
- ü Règlement signé par chaque équipier

## I- Constitution de l'équipe

**1/ EQUIPE de 2 personnes**

**NOM DE L'EQUIPE :**

**Equipier A Responsable équipe Sexe : Date de Naissance :**

**Type de glisse (entourez votre choix) : Ski – Snowboard – Télémark – Sqwal - Snowscoot**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**CP : Ville :**

**Email :**

**Tél :**

**Tél de la personne à prévenir en cas d'urgence :**

**Taille (exemple 180 cm) :**

**Poids :**

**Equipier B Sexe : Date de Naissance :**

**Type de glisse (entourez votre choix) : Ski – Snowboard – Télémarch – Sqwal - Snowscoot**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**CP :**

**Ville :**

**Email :**

**Tél :**

**Tél de la personne à prévenir en cas d'urgence :**

**Taille (exemple 180 cm) :**

**Poids :**

**2/ EQUIPE de 4 à 6 personnes**

**NOM DE L'EQUIPE :**

**Equipier A / Responsable équipe Sexe : Date Naissance :**

**Type de glisse (entourez votre choix) : Ski – Snowboard – Télémarch – Sqwal - Snowscoot**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**CP :**

**Ville :**

**Email :**

**Tél :**

**Tél de la personne à prévenir en cas d'urgence :**

**Taille (exemple 180 cm) :**

**Poids :**

**Equipier B Sexe : Date de Naissance :**

**Type de glisse (entourez votre choix) : Ski – Snowboard – Télémarch – Sqwal - Snowscoot**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**CP :**

**Ville :**

**Email :**

**Tél :**

**Tél de la personne à prévenir en cas d'urgence :**

**Taille (exemple 180 cm) :**

**Poids :**

**Equipier C Sexe : Date Naissance :**

**Type de glisse (entourez votre choix) : Ski – Snowboard – Télémarch – Sqwal - Snowscoot**

**Nom : Prénom :**

**Adresse :**

**CP : Ville :**

Email : Tél :  
Tél de la personne à prévenir en cas d'urgence :  
Taille (exemple 180 cm) :  
Poids :

Equipier D Sexe : Date de Naissance :  
Type de glisse (entourez votre choix) : Ski – Snowboard – Télémark – Sqwal -  
Snowscoot  
Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
CP :  
Ville :  
Email :  
Tél :  
Tél de la personne à prévenir en cas d'urgence :  
Taille (exemple 180 cm) :  
Poids :

Equipier E Sexe : Date de Naissance :  
Type de glisse (entourez votre choix) : Ski – Snowboard – Télémark – Sqwal -  
Snowscoot  
Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
CP :  
Ville :  
Email :  
Tél :  
Tél de la personne à prévenir en cas d'urgence :  
Taille (exemple 180 cm) :  
Poids :

Equipier F Sexe : Date de Naissance :  
Type de glisse (entourez votre choix) : Ski – Snowboard – Télémark – Sqwal -  
Snowscoot  
Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
CP :  
Ville :  
Email :  
Tél :  
Tél de la personne à prévenir en cas d'urgence :  
Taille (exemple 180 cm) :  
Poids :

CV COURSE : Si vous avez déjà gagné la Risouldévale, ou si vous avez gagné d'autres courses dans d'autres sports ou si vous avez une particularité susceptible d'intéresser la presse, merci de nous décrire ces informations ci dessous.....

## **II - Le Programme** (sous réserve de modifications éventuelles)

**Vendredi 15 avril 2011**

**De 17H à 21H : accueil des participants et installation du matériel des équipes dans les box du parc fermé et surveillé.**

**Samedi 16 avril 2011**

**7H à 8H : Accueil des derniers concurrents à l'office de tourisme et installation du matériel dans les box du parc fermé.**

**8H30 : Briefing des équipes en tenue de ski avec casque devant le départ des remontées mécaniques.**

**9H15 : Reconnaissance du parcours ski.**

**10H45 : Départ du prologue ski.**

**14H : Départ de la reconnaissance libre mais obligatoire du parcours VTT de la Risouldévale. Retour à la station en bus.**

**20H 30 : Briefing général des équipes dans la salle de spectacle « Léo Lagrange »**

**Dimanche 17 avril 2011**

**7H30 : Dépôt des sacs « affaires eau vive » et « affaires sèches pour l'arrivée » dans le véhicule devant l'office de tourisme.**

**8H45 : Rassemblement des équipes devant le départ des remontées mécaniques en tenue de ski avec casque et dossards.**

**9H : Départ pour le sommet en remontées mécaniques.**

**9H30 : Départ de la Risouldévale.**

**A partir de 12H30 : Retour à la station en bus et buffet pour les participants**

**14H30 : Remise des prix.**

### **III - Le Règlement**

#### **LA COURSE**

**Samedi 10 avril 2010 :**

**Prologue : participation obligatoire à un parcours de ski imposé. Le chrono du prologue réalisé par les équipes détermine l'ordre de départ des équipes pour le chrono contre la montre du dimanche.**

**Dimanche 11 avril 2010 :**

**La course chronométrée par équipe s'enchaîne non stop.**

**- Départ des équipes du sommet de la station de Risoul (2550m). Fin du parcours ski au centre de la station (1850m).**

**- Parcours VTT du centre de la station jusqu'à St Clément-sur-Durance (15km pour 1000m de dénivelée).**

**- Parcours eau vive de St Clément-sur-Durance en autonomie complète sur la rivière en canoë gonflable (équipe de 2 personnes avec pagaies simples) ou en rafting (équipe de 4, 5 ou 6 personnes) à destination de la vague du Rabiou (Châteauroux) où sera jugée l'arrivée (8km de rivière).**

#### **ORGANISATION GÉNÉRALE**

**La Risouldévale est organisée par l'Office du Tourisme de Risoul qui a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur.**

## CONDITIONS GÉNÉRALES ET PRE REQUIS

La variété et la technicité du parcours de la Risouldévale nous amènent à vous informer que les itinéraires empruntés comportent des risques et nécessitent des prérequis dans les trois disciplines la composant :

- Ski, snowboard, télémark, sqwal, snowscoot : être capable de descendre un itinéraire hors piste sur pente forte.
- VTT : être capable de descendre un itinéraire noir (très difficile) – Label VTT-FFC.
- Eau Vive : chaque équipier doit savoir nager 25 m et savoir s’immerger. Chaque équipe doit être capable de naviguer en autonomie et d’assurer sa propre sécurité sur un parcours de classe 3 en eau froide.

Les concurrents s’engagent à respecter le règlement par le seul fait de leur inscription et doivent être en possession d’un certificat médical, établi dans les 6 derniers mois, de non contre indication à la pratique en compétition des 3 épreuves de la Risouldévale (ski ou snowboard ou télémark ou sqwal ou snowscoot, VTT, canoë gonflable/rafting).

## CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Est admise toute personne majeure possédant :

- Le certificat médical (voir ci-dessus).
- Une attestation sur l’honneur d’avoir la capacité de nager 25 m et de s’immerger.
- Une attestation d’assurance responsabilité civile individuelle accident qui garantit les risques inhérents à sa participation à la Risouldévale.

L’épreuve se court en équipe de 2 personnes (canoë gonflable sur la rivière) ou en équipe de 4 à 6 personnes (rafting sur la rivière). La composition des équipes peut être modifiée jusqu’à l’accueil des concurrents le vendredi. Le départ du prologue sera donné par ordre croissant des dossards. Le comité de course se réserve le droit de refuser l’inscription d’un concurrent ou d’une équipe sans avoir à motiver son refus. L’inscription sera considérée comme officielle après réception du dossier complet et du règlement des droits d’inscription. Le présent règlement devra être approuvé et signé par les coéquipiers.

## DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Dimanche : départ de la course non stop.

Enchaînement chronométré par équipe Ski, VTT, Canoë gonflable / Rafting.

Comme les éditions précédentes, le chrono du prologue de samedi servira à définir l’ordre de départ des équipes, le dimanche.

Les départs des équipes s’effectueront par vagues successives.

Deux vagues : première vague 2 places / deuxième vague : 4, 5, 6 places.

La première équipe de chaque vague qui franchira la ligne d’arrivée en tête sera l’équipe vainqueur de la Risouldévale.

Dans chaque vague, les départs des équipes s’effectueront en fonction d’un temps qui sera déterminé par rapport au nombre d’équipes engagées. Les parcours comprendront des points de passages obligatoires. L’équipe doit se trouver au complet à l’entrée des aires de changement de discipline et repartir ensemble de ces mêmes aires sous peine de pénalités.

## CLASSEMENT

*Des classements Scratch (équipes de 2, équipes de 4 à 6, hommes, femmes, mixtes, entreprises, média) seront établis.*

Une équipe de 4 à 6 personnes est considérée comme mixte si elle comprend au minimum 1 femme dans l'équipe.

Le classement est établi lorsque la ligne d'arrivée est franchie par l'embarcation avec son équipe au complet.

En cas de dessalage avant la ligne d'arrivée, le classement de l'équipe sera déterminé par l'arrivée du dernier équipier.

## **ABANDON ET MISE HORS COURSE**

A l'issue du prologue et de la reconnaissance du samedi, l'organisation se réserve le droit d'interdire le départ de la course aux équipes dont le niveau est jugé insuffisant ou dont le comportement peut mettre en péril la sécurité des autres. Un abandon doit se faire si possible à un contrôle de passage.

Un équipier seul ne peut poursuivre la course. Le recours à toute forme d'assistance extérieure à l'organisation peut entraîner la mise hors course. Toute non assistance à personne en danger produira les mêmes effets.

Tout comportement non sportif ou déloyal peut entraîner des pénalités ou la mise hors course.

## **PENALITES**

Absence d'un équipier à la reconnaissance ski : 15' de pénalité par équipier absent

Absence d'un équipier au prologue ski : 15' de pénalité par équipier absent.

1 porte manquée par un équipier lors du prologue : 1 tour de pénalité réalisé par le dernier équipier sur la zone d'arrivée du prologue.

Abandon d'un équipier pendant le prologue : 15' de pénalité par abandon (à ajouter au chrono du prologue).

Absence d'un équipier à la reconnaissance VTT : 15' de pénalité par équipier absent.

Non dépôt de la ceinture Recco à la sortie du parc « Ski/VTT » : 15' de pénalité par ceinture manquante (à ajouter au chrono de l'équipe après l'arrivée de la course).

Non respect du parcours VTT, comportement déloyal, manquement aux consignes de sécurité et aux consignes de respect de l'environnement... : 15' de pénalités par infraction constatée (à ajouter au chrono de l'équipe après l'arrivée de la course).

Abandon d'un équipier pendant la course du dimanche : 15' de pénalités (à ajouter au chrono de l'équipe après l'arrivée de la course).

## **RÉCLAMATIONS**

Les réclamations écrites et signées par le chef d'équipe ne seront acceptées qu'à condition d'être clairement motivées et remises à la direction de course au plus tard 0h30 après l'arrivée de l'équipe.

## **SECURITE**

L'organisation a prévu une équipe en charge du contrôle de la course et une équipe d'intervention médicale. Afin d'obtenir l'intervention rapide des secours, il convient de prévenir les contrôleurs sur le parcours. Les conditions météo peuvent obliger l'organisation à modifier le programme et à interrompre la course pour des raisons de sécurité. Une nouvelle procédure de départ pourra être donnée.

## **EQUIPEMENT**

Pour l'épreuve sur neige sont autorisés : ski, snowboard, télémark, sqwal, snowscoot. Le casque de VTT est obligatoire pour le ski (ou snowboard ou télémark

ou sqwal ou snowscoot), le VTT et l'eau - vive. Un équipier qui ne porte pas son casque (hors parc fermé) même momentanément entraîne la mise hors course de son équipe.

Pour l'épreuve VTT sont autorisés des VTT en bon état de marche.

Pour l'épreuve eau - vive, l'ensemble du matériel (canoë gonflable ou rafting, combinaison, gilet de sauvetage, pagaie) est fourni par l'organisation. Une équipe peut utiliser ses pagaies (pagaies canoë). Chaque équipe a le droit d'afficher les noms ou logos de ses sponsors après acceptation par l'organisation. Les concurrents doivent porter le dossard et afficher les stickers fournis par l'organisation. Le port du casque est obligatoire pour les reconnaissances et la compétition. Le port de la combinaison et du gilet de sauvetage est obligatoire sur l'eau. Les équipes s'engagent à accepter sans condition et sans contreparties les prises d'images, de sons et autres photos de leur équipe ainsi que l'exploitation de ces documents.

## **ALIMENTATION**

Les concurrents sont en autonomie complète pour l'alimentation liquide et solide pendant toute la durée de la compétition.

Le non respect de ce règlement entraînera la mise hors course.

## **MODIFICATION - ANNULATION**

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation, l'organisation procédera dans ce cas au remboursement des frais d'inscriptions. Aucune autre contrepartie ne sera accordée aux inscrits.

Le \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_

Signatures de l'ensemble des membres de l'équipe :